



Comptes semestriels consolidés résumés

30 juin 2018

DRONE VOLT

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 921.960,12 euros
14 rue de la Perdrix - 93420 Villepinte
531 970 051 R.C.S. Bobigny

Contenu

I.	ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION.....	4
1.	Conseil d'administration.....	4
2.	Direction.....	4
II.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
1.	Le groupe Drone Volt.....	4
2.	Description des faits marquants et de l'activité du groupe pendant le 1er semestre 2018....	4
3.	Evénements post-clôture	6
3.1.	<i>Evènements juridiques</i>	6
3.2.	<i>Nouveaux contrats signés</i>	8
4.	Principaux facteurs de risques	8
III.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	9
1.	Compte de résultat consolidé	9
2.	État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2018.....	10
3.	Bilan consolidé	11
4.	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	12
5.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	13
IV.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	14
1.	Présentation du groupe, faits caractéristiques du 1 ^{er} semestre 2018 et périmètre de consolidation	14
1.1.	<i>Présentation du groupe</i>	14
1.2.	<i>Périmètre de consolidation au 30 juin 2018</i>	15
1.3.	<i>Faits caractéristiques</i>	16
2.	<i>Déclaration de conformité</i>	17
3.	<i>Principales méthodes comptables</i>	18
3.1.	<i>Recours à des estimations</i>	18
3.2.	<i>Nouvelles normes et interprétations IFRS</i>	18
4.	Analyse du compte de résultat consolidé.....	19
4.1.	<i>Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité</i>	19
4.2.	<i>Charges de personnel</i>	20
4.3.	<i>Charges externes</i>	20

4.4.	<i>Dotations aux provisions</i>	21
4.5.	<i>Autres produits et charges d'exploitation</i>	21
4.6.	<i>Impôts sur le résultat</i>	21
5.	<i>Analyse de la situation financière consolidée</i>	22
5.1.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	22
5.2.	<i>Immobilisations corporelles</i>	23
5.3.	<i>Immobilisations financières</i>	24
5.4.	<i>Actifs d'impôts non courants</i>	25
5.5.	<i>Stocks</i>	25
5.6.	<i>Clients</i>	25
5.7.	<i>Autres actifs courants</i>	26
5.8.	<i>Trésorerie</i>	26
5.9.	<i>Dettes financières</i>	26
5.10.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	28
5.11.	<i>Autres passifs courants</i>	28
5.12.	<i>Impôts différés</i>	29
6.	<i>Capitaux propres et résultat par action</i>	30
6.1.	<i>Capitaux propres</i>	30
6.1.1.	<i>Composition du capital social</i>	30
6.1.2.	<i>Répartition du capital social</i>	30
6.1.3.	<i>Instruments financiers dilutifs</i>	31
6.2.	<i>Résultat net par action</i>	34
V.	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018.	34

I. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1. Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration :	Olivier GUALDONI
Administrateurs :	Fabrice LEGRAND
	Laurent LELEUP
	Stanislas VEILLET ¹

2. Direction

Président Directeur Général : Olivier GUALDONI
Directeur Administratif et Financier : Sylvain NAVARRO
Directeur Technique R&D : Nicolas GRUNBAUM
Directeur Production et achat : Laurent GARROUSTE
Directeur commercial : Véronique MARESCAUX / Patrick CHANOIS

II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1. Le groupe Drone Volt

Une présentation du Groupe figure au paragraphe IV.1.1.1 du présent rapport.

2. Description des faits marquants et de l'activité du groupe pendant le 1er semestre 2018

Le 8 janvier 2018², DRONE VOLT a annoncé participer pour la deuxième fois au CES où elle a fait le choix stratégique d'exposer sur le stand de son puissant partenaire commercial, la société Stampede. Ceci a permis d'assurer une excellente exposition tout en réduisant très significativement le budget de représentation. L'économie ainsi réalisée, estimée à environ 100 k€, s'inscrit dans la politique de maîtrise des coûts afin de tendre vers la rentabilité.

DRONE VOLT a exposé ses toutes dernières innovations, l'ALTURA ZENITH, la caméra « intelligente » PENSAR, l'HERCULES 10 en version SPRAY ainsi que le JANUS 360 VR, le drone dédié à la réalité virtuelle. DRONE VOLT a exposé sa plateforme de surveillance l'ALTURA ZENITH développée par la société AERIALTRONICS, filiale de la Société. Le drone ALTURA ZENITH est équipé de la

¹ Lors de sa réunion en date du 4 mai 2018, le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Christophe DABREMONT de son mandat d'administrateur et a coopté en remplacement Monsieur Stanislas VEILLET, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'en 2021, à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

² Cf. Communiqué de presse du 8 janvier 2018

caméra PENSAR pilotée par de l'Intelligence Artificielle ; c'est la première plateforme au monde à vision numérique double spectre dédiée à l'analyse en temps réel de données par un processeur embarqué d'une puissance d'1,5 téra FLOPS. Cette caméra est spécialement adaptée aux problématiques de surveillance, de sécurisation des lieux publics et de lutte anti-terroriste. Lancé en janvier 2017 au CES de LAS VEGAS, le drone HERCULES 10 SPRAY est un dispositif professionnel destiné à la pulvérisation de produits liquides dans l'industrie du BTP. Il permet le traitement de surfaces difficiles d'accès ou dangereuses. D'une mise en œuvre rapide, en quelques minutes seulement, il permet de réduire le déploiement de matériel et le risque humain lié aux interventions en hauteur. Ce drone pulvérisateur se décline en deux versions : SPRAY Captif et SPRAY Autonome. Il est conçu et fabriqué dans la DRONE VOLT FACTORY de Villepinte en région parisienne. Le drone HERCULES 10 SPRAY a reçu un Award Innovation argent décerné par Le Grand Jury du Concours de l'Innovation du Mondial du Bâtiment 2017 dans la catégorie « *Matériel de chantier, outillage et équipement* ».

Le 7 février 2018³, DRONE VOLT a officiellement lancé au travers de sa filiale AERIALTRONICS la nouvelle version de sa caméra-ordinateur PENSAR pilotée par l'intelligence artificielle.

Le 9 février 2018⁴, DRONE VOLT annonce figurer pour la deuxième année consécutive au sien du Top 500 des Champions de la Croissance 2018 en France. Les Echos, en coopération avec l'institut d'études Statista, ont établi une nouvelle fois le palmarès des entreprises à forte croissance en France. Avec une croissance de 456% sur la période 2013 à 2016, soit une croissance annuelle moyenne de 77%. DRONE VOLT apparaît en 2^{ème} position du secteur « aéronautique, automobile, naval » et en 89^{ème} position au niveau national tous secteurs confondus.

Le 2 mars 2018⁵, DRONE VOLT annonce l'extension de son réseau commercial en Allemagne dans le cadre d'un partenariat avec la société Germandrones GmbH. Cet accord permet à DRONE VOLT de distribuer ses produits phares, notamment les gammes HERCULES et AERIALTRONICS PENSAR, via la force commerciale de Germandrones. Dans le même temps, DRONE VOLT enrichit son catalogue avec le Songbird développé par Germandrones, produit parfaitement complémentaire de l'offre du Groupe.

Le 6 et 7 mars 2018⁶, DRONE VOLT a exposé sa gamme « surveillance et sécurité » sur SCTX Security & Counter Terror Expo, le salon de référence dédié à la sécurité à Londres.

Le 3 avril 2018⁷, la Société a été transférée du groupe de cotation E1 (Placement privé) à E2 (Offre au public) sur le marché Euronext Growth Paris.

Du 11 au 13 avril 2018⁸, DRONE VOLT a présenté ses drones et solutions « Sécurité et surveillance » sur le salon professionnel international : ISC WEST aux Etats-Unis.

³ Cf. Communiqué de presse du 7 février 2018

⁴ Cf. Communiqué de presse du 9 février 2018

⁵ Cf. Communiqué de presse du 2 mars 2018

⁶ Cf. Communiqué de presse du 6 mars 2018

⁷ Cf. Communiqué de presse du 29 mars 2018

⁸ Cf. Communiqué de presse du 11 avril 2018

DRONE VOLT poursuit son développement sur le secteur majeur de la « Sécurité et surveillance » et maintient son cap vers le déploiement à l'international identifié comme levier de croissance. La Société a agrégé ce double objectif en allant chercher de nouveaux marchés sur le salon professionnel international très renommé : ISC WEST à Las Vegas.

Le 24 avril 2018⁹, DRONE VOLT a accentué son implantation commerciale en Amérique Latine sans opération de croissance externe mais en développant un réseau de distributeurs sur le territoire mexicain ainsi que sur d'autres pays de la zone latino-américaine. Sur ce secteur géographique, le Mexique représente l'un des marchés les plus porteurs, particulièrement pour la sécurité. En effet, le budget fédéral consacré uniquement à la sécurité nationale en 2018 est de plus de 4,4 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 18% par rapport au budget 2017, qui s'élevait à près de 3,75 milliards d'euros¹⁰.

Le 3 mai 2018¹¹, DRONE VOLT, a annoncé son intégration au sein du prestigieux classement FT 1000. Réalisé chaque année par le Financial Times, le classement FT 1000 récompense les entreprises européennes ayant la plus forte croissance de leur chiffre d'affaires sur 3 ans. Avec un taux de croissance de 456% entre 2013 et 2016, soit 77% en moyenne par an, DRONE VOLT figure en 332ème position du classement général et en 3ème position des entreprises du secteur Aerospace & Defence.

Du 11 au 15 juin 2018¹², DRONE VOLT, a dévoilé sur le salon EUROSATORY son nouvel HERCULES 2 et les dernières avancées technologiques de sa gamme sécurité et surveillance.

Trois contrats importants ont été signés par la Société en mai et juin 2018¹³ : un contrat avec l'un de ses distributeurs, dans le but de concrétiser les livraisons avec une agence gouvernementale d'Asie du sud-est, un avec l'Armée française pour l'acquisition de drones et la formation de télépilotes et le dernier avec les forces armées d'un pays scandinaves.

En juin 2018¹⁴, la Société a annoncé coopérer avec la société Dietswell afin de proposer aux grands groupes internationaux de plateformes pétrolières, des solutions drones onshore et offshore personnalisées et innovantes.

3. Evénements post-clôture

3.1. Evènements juridiques

Le 30 juillet 2018, DRONE VOLT a annoncé un apport complémentaire au contrat de liquidité conclu avec la société Invest Securities d'un montant de 50.000 euros en espèces.

⁹ Cf. Communiqué de presse du 24 avril 2018

¹⁰ Source : AWEX Mexico – <http://awex-export.be>

¹¹ Cf. Communiqué de presse du 3 mai 2018

¹² Cf. Communiqué de presse du 11 juin 2018

¹³ Cf. Communiqués de presse du 7 mai 2018, du 14 mai 2018 et du 14 juin 2018

¹⁴ Cf. Communiqué de presse du 15 juin 2018

Il est rappelé que lors du bilan au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 84 411 titres
- 22 343,85 euros

Lors de la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 100 000 euros avait été affectée au compte de liquidité.

Par décision du Président Directeur Général en date du 6 août 2018, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 11.153,13 euros à la suite de la conversion de 20 OCA¹⁵ émises en faveur de la société YA Global Master SPV LTD, fond d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global donnant droit de souscrire à 371.771 actions nouvelles de la Société.

Par décision du Président Directeur Général en date du 11 septembre 2018, il a été décidé d'émettre une première tranche de 80 OCA au profit d'ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES. A ce jour, ces obligations accompagnées de 160.000 BSA n'ont pas été converties et les BSA non exercés.

Par décision du Président Directeur Général en date du 25 septembre 2018, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 10.384,86 euros à la suite de la conversion de 15 OCA émises en faveur de la société YA Global Master SPV LTD, fond d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global donnant droit de souscrire à 346.162 actions nouvelles de la Société.

Par décision du Président Directeur Général en date du 19 octobre 2018, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 3.709,17 euros à la suite de la conversion de 5 OCA émises en faveur de la société ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES, donnant droit de souscrire à 123.639 actions nouvelles de la Société.

Par décision du Président Directeur Général en date du 29 octobre 2018, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 12.168,63 euros à la suite de la conversion de 10 OCA émises en faveur de la société YA Global Master SPV LTD, fond d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global donnant droit de souscrire à 405.621 actions nouvelles de la Société.

A la date du présent rapport, un total de 19 tranches d'OCABSA ont été émises en faveur de la société YA Global Master SPV LTD, soit 475 OCA, et 60 n'ont pas encore été converties. Par ailleurs, 1 tranche d'OCABSA a été émise au profit d'ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES, soit 80 OCA, dont 75 qui n'ont pas encore été converties.

A la date du présent rapport le capital social de la société s'élève à 921.960,12 euros divisé en 30.732.004 actions.

15 Dont 10 OCA converties en date du 18 juin 2018 et dont l'augmentation de capital corrélative a été réalisée le 6 août 2018

3.2. Nouveaux contrats signés

Le 23 juillet 2018, DRONE VOLT a annoncé avoir signé un nouveau contrat avec une agence gouvernementale néerlandaise portant sur la fourniture de systèmes autonomes complets intégrant un drone ALTURA ZENITH et la caméra PENSAR dotée d'intelligence artificielle¹⁶.

Le 2 août 2018, DRONE VOLT a annoncé la signature d'un contrat avec le département de contrôle de la pollution Thaïlandais qui a choisi l'ALTURA ZENITH équipé de sa caméra PENSAR dotée d'intelligence artificielle¹⁷.

Le 9 août 2018, DRONE VOLT a annoncé la signature d'un contrat avec Electricity of Vietnam qui a donné son accord pour investir dans un système ALTURA ZENITH équipé de caméra PENSAR, doté d'intelligence artificielle, afin de contrôler et de protéger des équipements et des dispositifs tels que les transformateurs, les disjoncteurs, les condensateurs, et les équipements de télécommunication¹⁸.

Enfin, le 10 octobre 2018, DRONE VOLT a annoncé son implantation en Afrique du Sud aux côtés de l'un de ces distributeurs en créant un showroom, un centre de formation DRONE VOLT ACADEMY et un centre de maintenance¹⁹.

4. Principaux facteurs de risques

Les principaux facteurs de risque affectant le Groupe ont fait l'objet d'une mise à jour dans le Prospectus enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2018 sous le numéro 18-096. Ce document est disponible sur le site Internet de la Société.

¹⁶ Cf. Communiqué de presse du 23 juillet 2018

¹⁷ Cf. Communiqué de presse du 2 août 2018

¹⁸ Cf. Communiqué de presse du 9 août 2018

¹⁹ Cf. Communiqué de presse du 10 octobre 2018

III. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Chiffre d'affaires	4.1	3 621	3 931	7 778
Autres produits de l'activité				31
Achats consommés		-2 656	-2 972	-5 828
Charges de personnel	4.2	-914	-969	-2 038
Charges externes	4.3	-1 509	-1 348	-2 958
Impôts et taxes		-25	-25	-71
Dotation aux amortissements	5.1 et 5.2	-293	-194	-271
Dotation aux provisions	4.4	58		-91
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis				
Autres produits et charges d'exploitation	4.5	1	611	-73
Résultat opérationnel courant		-1 717	-966	-3 520
Autres produits et charges opérationnels		-26		-15
Résultat opérationnel		-1 742	-966	-3 536
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans la continuité des activités				
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des sociétés MEE dans la continuité des activités		-1 742	-966	-3 536
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			-4	23
Coût de l'endettement financier brut		-89	-20	-47
Coût de l'endettement financier net		-89	-23	-24
Autres produits et charges financiers		-34	9	-16
Charge d'impôt	4.6	272	341	865
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence				
Résultat net d'impôt des activités maintenues		-1 594	-638	-2 711
Résultat des activités non maintenues				
Charge d'impôt relative aux activités non maintenues				
Resultat net des activités non maintenues				
Part du groupe		-1 374	-581	-2 539
Intérêts minoritaires		-220	-58	-172
		29 484 811	18 182 524	24 983 372
Résultat net de base par action		-0,0541 €	-0,035 €	-0,1085 €
Résultat net dilué par action		-0,0541 €	-0,035 €	-0,1085 €

2. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2018

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat net	-1 594	-2 711	-2 711
Ecarts de conversion	3	1	1
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Impôts			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3	1	1
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 591	-2 710	-2 710
Dont part du Groupe	- 1 371	- 2 538	- 2 538
Dont part des intérêts minoritaires	- 220	- 172	- 172

3. Bilan consolidé

En milliers d'euros	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Goodwill	5.1	152	152
Autres Immobilisations Incorporelles	5.1	3 102	2 143
Immobilisations Corporelles	5.2	796	575
Immeubles de placement			
Participations entreprises associés			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Autres actifs financiers	5.3	151	155
Autres actifs non courants	5.4	142	92
Actifs d'impôts non-courants	5.4	2 654	2 330
Actifs non courants		6 996	5 445
Stocks et en-cours	5.5	1 554	1 373
Clients et comptes rattachés	5.6	1 125	824
Autres actifs courants	5.7	857	780
Actifs d'impôts courants		22	34
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.8	2 152	2 939
Actifs destinés à être cédés			
Actifs courants		5 709	5 950
Total Actif		12 705	11 397

Passif		30/06/2018	31/12/2017
Capital émis		885	750
Réserves		8 514	8 781
Titres en auto-contrôle		-55	-68
Résultat de l'exercice		-1 374	-2 539
Intérêts minoritaires		-246	-26
Capitaux propres	§ 5	7 723	6 897
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	5.9	1 393	1 511
Passifs d'impôts non-courants			
Provisions à long terme	5.10	10	10
Autres passifs non courants			
Passifs non courants		1 403	1 521
Fournisseurs et comptes rattachés		1 151	949
Emprunts à court terme	5.9	14	21
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5.9	1 542	1 131
Passifs d'impôts courant		9	59
Provisions à court terme	5.10	81	122
Autres passifs courants	5.11	782	697
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés			
Passifs courants		3 578	2 979
Total Passif		12 705	11 397

4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultat net consolidé	-1 594	-2 711	-638
Dotations nettes aux amortissements et provisions	252	271	104
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Charges et produits calculés liés aux stockoptions et assimilés			
Autres produits et charges calculés			-276
Plus et moinsvalues de cession			
Profits et pertes de dilution			
Quotepart de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-1 342	-2 440	-810
Coût de l'endettement financier net	89	24	20
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-272	-865	-341
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-1 525	-3 281	-1 132
Impôts versé			
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-441	-407	-959
Autres flux générés par l'activité			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 966	-3 688	-2 091
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 467	-2 074	-607
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Incidence des variations de périmètre		-95	
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
Variation des prêts et avances consentis	-95	453	
Subventions d'investissement reçues			
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 562	-1 716	-607
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :			
<i>Versées par les actionnaires de la société mère</i>	1 886	4 969	3 062
<i>Versées par les actionnaires minoritaires</i>		100	
Rachats et reventes d'actions propres	-11	-11	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 000	2 066	
Remboursements d'emprunts	-110	-110	-144
Intérêts financiers nets versés	-18	-24	-20
Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 748	6 989	2 898
Incidence des variations des cours des devises		-1	
Incidence du passage en IFRS 5			
Variations de la trésorerie nette	-779	1 585	199
Trésorerie d'ouverture	2 917	1 332	1 332
Trésorerie de clôture	2 138	2 917	1 531

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Réserves et résultats	Gains et pertes en C.Propres	Situation nette Groupe et minoritaires	Situationn nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Capitaux propres 31/12/2016	445	2 045	-1	2 489	2 494	-6
Correction des A nouveaux		-13		-13	-40	27
Variation de capital	304	6 737		7 041	7 041	
Opérations sur titres auto-détenus		-7		-7	-7	
Résultat net 31/12/2017		-2 711		-2 711	-2 540	-172
Variation des écarts de conversion			-1	-1	-1	-0
Variation de périmètre		100		100		100
Autres variations					-25	25
Capitaux propres 31/12/2017	750	6 150	-3	6 896	6 922	-26
Correction des A nouveaux		-11		-11	-11	
Variation de capital	135	2 301		2 436	2 436	
Opérations sur titres auto-détenus		-8		-8	-8	
Résultat net 30/06/2018		-1 594		-1 594	-1 374	-220
Variation des écarts de conversion			3	3	3	
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres 30/06/2018	885	6 839		7 724	7 970	-245

IV. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

1. Présentation du groupe, faits caractéristiques du 1^{er} semestre 2018 et périmètre de consolidation

1.1. *Présentation du groupe*

DRONE VOLT une société anonyme à conseil d'administration au capital de 884.544,33 euros divisé en 29.484.811 actions de 0,03 € de valeur nominale. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 531 970 051. Le siège social est situé 14 rue de la Perdrix 93 240 Villepinte.

DRONE VOLT est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (anciennement dénommé Alternext), marché non réglementé.

Le groupe DRONE VOLT est spécialisé dans la conception, l'assemblage et la commercialisation de drones terrestres et aériens télécommandés destinés aux secteurs des médias (notamment de la diffusion de chaînes TV), de la sécurité et de la surveillance, du transport, de l'agriculture et de la topographie. Le groupe propose également des prestations de formation et d'assistance technique.

Le groupe exerce ses activités en France et à l'international au travers de filiales au Danemark, Benelux, Canada, aux Pays-Bas ou d'agents aux USA et en Suisse. La répartition géographique du CA est la suivante : France (39%), International (61%).

DRONE VOLT fournit des solutions globales professionnelles « sur mesure » en constructeur intégré de drone civil professionnel :

- Conception de drones, développement des capteurs à usage professionnel et les applicatifs permettant leur utilisation dans les secteurs d'activité visés par la société,
- Fabrication de drones et des composants pour chacune des applications visées,
- Développement d'un service spécialisé dans la recherche et le développement permettant l'utilisation des drones au travers d'applications mobiles,
- Etudes de faisabilité de nouveaux drones afin de répondre aux besoins du client,
- Prestations de formation adaptées aux besoins des clients,
- SAV et Maintenance.

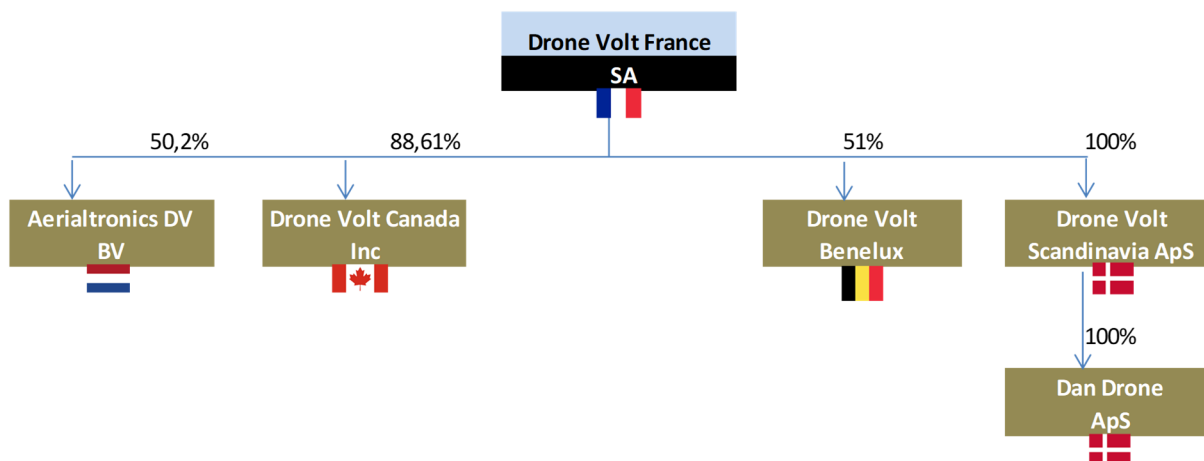
Les états financiers consolidés ci-joints, présentent les opérations de la société DRONE VOLT et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les comptes présentés ne sont pas audités. Les états financiers sont présentés en millier d'euros.

1.2. Périmètre de consolidation au 30 juin 2018

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation est le suivant :

Entités	Forme	SIRET	30/06/2018		31/12/2017	
			Méthode	%	Méthode	%
Drone Volt France	SA	53197000510	IG	100,00	IG	100,00
Aerialtronics BV DV	BV		IG	50,20	IG	50,20
Dronevolt Benelux			IG	51,00	IG	51,00
Dronevolt Canada Inc			IG	88,61	IG	88,61
Dronevolt Scandinavia ApS			IG	100,00	IG	100,00
Dan Drone APS			IG	100,00	IG	100,00



1.3. **Faits caractéristiques**

- Lors de sa réunion du 16 mars 2018, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle convention réglementée *a posteriori* conclue entre la Société et la société DIMITRI BATSIS INVESTISSEMENTS, actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société, le 1^{er} juin 2017.
- Depuis le 3 avril 2018, la société DRONE VOLT a été transférée du groupe de cotation E1 (placement privé) à E2 (offre au public) sur le marché Euronext Growth Paris.
- Monsieur Christophe DABREMONT a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 4 mai 2018. Lors de sa réunion du 4 mai 2018, le Conseil d'administration a coopté, en remplacement de Monsieur DABREMONT, Monsieur Stanislas VEILLET pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'en 2021, à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Lors de sa réunion du 4 mai 2018, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation de compétence consentie aux termes de la 11^{ème} résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2018, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a décidé d'émettre au profit d'ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES huit cents (800) OCABSA d'une valeur nominale de dix mille (10.000) euros chacune et a délégué au Président Directeur Général tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission de celles-ci.

A la suite de cette réunion du Conseil d'administration, la Société a signé un accord de financement avec la société ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES en date du 31 mai 2018²⁰. Cet accord prévoit l'émission d'un maximum de 10 tranches d'obligations convertibles en actions (OCA) avec bons de souscription d'actions (BSA) attachés (OCABSA). Chaque tranche émise donne droit de souscrire à 80 OCA de 10 000 € de nominal, convertibles en actions ordinaires de DRONE VOLT et 160 000 BSA, 1 BSA donnant droit de souscrire à 1 action ordinaire de DRONE VOLT. Le prix unitaire de souscription d'une OCA est fixé à 9 300 € et chaque tranche est souscrite au prix de 744 000 €. L'émission de l'intégralité des OCA permettrait à DRONE VOLT de réaliser une augmentation de capital de 8 M€ (prime d'émission incluse) maximum. Cette émission permet à DRONE VOLT de renforcer la crédibilité financière de la société face à de grands donneurs d'ordres dans un contexte de négociations avancées et de signatures de contrats significatifs. Au 30 juin 2018 aucune tranche d'OCA n'a été émise²¹.

²⁰ Cf. Communiqué de presse du 1er juin 2018

²¹ Depuis le 30 juin 2018, une tranche d'OCA a été émise en date du 11 septembre 2018. Se référer au chapitre II.3 du présent rapport pour le détail de cette émission.

- Lors de sa réunion du 11 juin 2018, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 10ème résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2018, à l'effet de décider de l'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires par placement privé auprès d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20% du capital social par an. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé le nombre maximum d'actions nouvelles de la Société à 5.000.000 actions d'une valeur de 0,03 euro, correspondant à un montant nominal maximal d'augmentation de capital de 150.000 euros et a subdélégué au Président Directeur Général le pouvoir pour arrêter les modalités définitives de l'opération d'augmentation de capital et la réaliser. Par décision en date du 18 juin 2018, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration dans sa réunion du 11 juin 2018 et a décidé d'augmenter le capital de la Société d'un montant nominal maximum de 107.637,81 euros, soit un nombre maximum de 3.587.927 actions. Dans le cadre de cette opération, la Société a placé 3.587.927 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,03 euro, au prix unitaire de 0,60 euro, prime d'émission incluse, pour un montant de 2.152.756,20 euros. L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 22 juin 2018.
- Au cours du premier semestre 2018 et conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 5 janvier 2016 et du Conseil d'administration du 21 janvier 2016, 4 tranches d'OCABSA soit 100 OCA ont été émises pour un montant de 1.000.000 € en faveur de la société YA Global Master SPV LTD, fond d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global. Ces OCA sont assorties de bons de souscription d'actions. Parallèlement 65 OCA ont été converties au cours du premier semestre 2018 et ont donné lieu à l'émission de 1.089.037 actions nouvelles soit une augmentation de capital de 32.671,11 €²².

2. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Drone Volt et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'ancien International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »), à présent appelé IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date.

²² Pour les conversions ayant eu lieu postérieurement au 30 juin 2018, se référer au chapitre II.3 du présent rapport.

Au 30 juin 2018, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne. Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe. Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2017 et les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2017.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

Les comptes consolidés du 30 juin 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 septembre 2018.

3.1. Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes. La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur :

- Les prévisions d'activité et de trésorerie sous-tendant l'hypothèse de continuité d'exploitation du groupe ;
- La détermination des impôts différés actifs ;
- L'estimation des dénouements probables des risques et litiges en cours.

3.2. Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2018, Drone Volt a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2018.

- Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1er janvier 2018:
 - IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers qui remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018. Le groupe n'a pas recours à des instruments financiers relevant de la norme IFRS 9.

- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients

La norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires a été appliquée prospectivement au 1er janvier 2018. Son application n'a pas d'effet sur les états financiers du Groupe, étant donnée la nature de ses activités.

- IFRS 16 : Contrats de location

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location est applicable à partir du 1^{er} janvier 2019. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan, en contrepartie d'un droit d'usage à l'actif, correspondant aux paiements futurs actualisés. Le montant du passif est ainsi sensiblement dépendant des hypothèses retenues en matière de taux d'actualisation et de durée des engagements, les options d'extension ou de résiliation anticipée des contrats devant être intégrées dans le calcul du passif si leur activation est jugée raisonnablement certaine lors de la conclusion du contrat. Le recensement des contrats et la collecte des données nécessaires à l'estimation précise de l'impact sur le bilan de la première application d'IFRS16 est en cours.

4. Analyse du compte de résultat consolidé

4.1. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

4.1.1. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité par nature

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2018 s'élève à 3,6 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros l'année précédente. Il s'analyse de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par nature	30/06/2018	30/06/2017	Variation	% variation
Ventes de drones	3 334	3 800	-466	-12%
Ventes de services	287	131	156	119%
Autres revenus				
Total chiffre d'affaires par nature	3 621	3 932	-311	-8%

4.1.2. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité par zone géographique

Le chiffre d'affaires consolidé par zone géographique du Groupe au 30 juin 2018 s'analyse de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique	30/06/2018	30/06/2017	Variation	% variation
France	1 532	2 388	-856	-36%
Europe	1 411	1 341	71	5%
Autres	677	202	475	236%
Total chiffre d'affaires par zone géographique	3 621	3 932	-310	-8%

4.2. Charges de personnel

Les charges de personnel du Groupe au 30 juin 2018 s'élèvent à 0,9 millions d'euros. Elles s'analysent de la façon suivante :

Charges de personnel	30/06/2018	30/06/2017
Salaires et traitements	745	682
Charges sociales	169	287
Total charges de personnel	914	969

Les charges sociales intègrent la déduction au titre du CICE.

4.3. Charges externes

Les charges externes du Groupe au 30 juin 2018 s'élèvent à 1,5 millions d'euros. Elles s'analysent de la façon suivante :

Autres achats et charges externes	30/06/2018
Sous traitance	86
Locations immobilières et mobilières	167
Entretiens et réparations	91
Primes d'assurance	55
Personnels extérieurs	23
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	353
Déplacements, missions et réceptions	231
Publicité, publications, relations publiques	301
Frais postaux et de télécommunications	51
Autres	149
Total autres achats et charges externes	1 509

4.4. Dotations aux provisions

Dotations aux provisions pour dépréciations	30/06/2018
Dotations nettes aux provisions sur stocks	8
Dotations nettes aux provisions sur créances clients	-66
Total dotations aux provisions	-58

4.5. Autres produits et charges d'exploitation

Autres produits et charges d'exploitation	30/06/2018	30/06/2017
Production immobilisée de l'exercice (1)		223
Subventions d'exploitation	0	47
Autres produits	0	92
Subvention d'exploitation Coface	93	
Jetons de présence	-40	
Autres charges dont licences	-51	
Total autres produits et charges d'exploitation	1	362

(1) La production immobilisée est comptabilisée au 30 juin 2018 en moins des charges de sous-traitance, personnel et des charges externes. Cette ventilation est conforme à la nature des charges qui ont été portées à l'actif au cours du semestre.

4.6. Impôts sur le résultat

Impôt sur le résultat	30/06/2018	30/06/2017
Impôts dus sur les bénéfices	0	-9
Déficits activés au cours de la période	394	341
Impôt sur les frais imputés sur la prime d'émission		-112
Autres incidences de la variation des impôts différés	-122	-18
Impôt sur le résultat	272	202

5. Analyse de la situation financière consolidée

5.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Valeur brute des Goodwill	152			152
Amortissements / dépréciations				
Valeurs nettes des Goodwill	152			152

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	152					152
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	1 523	292			-8	1 807
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	374	7	18			362
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)	455					455
Immobilisations incorporelles en cours	18	931				949
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	2 370	1 230	18		-8	3 574

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	173	191				364
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	54	29	3		9	90
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)		18				18
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	227	239	3		9	472

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	152					152
Frais de recherche et développement	1 350	101			-8	1 443
Brevets et marques (dont la marque Aerialtronics issue du PPA)	320	-23	16		-9	273
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles (dont la technologie issue du PPA de Aerialtronics)	455	-18				437
Immobilisations incorporelles en cours	18	931				949
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	2 142	992	16		-17	3 102

5.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	452	197	-43			692
Autres immobilisations corporelles	241	36				277
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours	29					29
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	722	233	-43			998

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	61	15				76
Autres immobilisations corporelles	87	39				126
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	148	54				202

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	391	182	-43			615
Autres immobilisations corporelles	154	-3				151
Autres immobilisations corporelles financées par crédit bail						
Immobilisations en cours	29					29
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	574	179	-43			796

5.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes - en milliers d'euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Dépôts et cautionnement	125	4			129
Autres immobilisations financières	30		8		22
Créances rattachées à des participations					
Valeurs brutes	155	4	8		151

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Créances rattachées à des participations					
Provisions					

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts	125	4			129
Autres immobilisations financières	30		8		22
Créances rattachées à des participations					
Valeurs nettes	155	4	8		151

5.4. Actifs d'impôts non courants

Autres actifs non courants et actifs d'impôts non courants en milliers d'euros	Montant brut
Crédit d'impôt recherche 2017 et 30 juin 2018	142
Crédit d'impôt compétitivité emploi 2017 et 30 juin 2018	51
Actifs d'impôt différé sur les déficits	2 704
Actifs d'impôt différé sur les différences temporaires	23
Impôt différé passif sur le retraitement d'homogénéité des dépenses de développement activées	-144
Autres	20
TOTAL GENERAL	2 796

5.5. Stocks

Stocks en milliers d'euros	30/06/2108	31/12/2017
Valeur brute	1 617	1 459
Dépréciation	-64	-86
Valeur nette des stocks	1 554	1 373

5.6. Clients

Clients et comptes rattachés en milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Valeur brute	1 176	917
Dépréciation	-51	-93
Valeur nette des clients et comptes rattachés	1 125	824

5.7. *Autres actifs courants*

Autres actifs courants		
en milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus	4	6
Créances fiscales	208	223
Charges constatées d'avance	211	144
Créances fiscales dont l'échéance est inférieure à un an (CIR)	0	127
Autres	434	280
Autres actifs courants	857	780

5.8. *Trésorerie*

TRESORERIE NETTE - en milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 152	2 939
Trésorerie active	2 152	2 939
Concours bancaires (trésorerie passive)	14	21
Trésorerie passive	14	21
TRESORERIE NETTE	2 138	2 917

5.9. *Dettes financières*

DETTES FINANCIERES	31/12/2017	Augm.	Dim.	30/06/2018	Partie non courante	Partie courante
Emprunts obligataires convertibles	564	1 065	567	1 062	0	1 062
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 308		110	1 199	943	256
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (contrats de crédit bail)	0					
Comptes courants associés	620	105	199	525	301	224
Avances remboursables	149			149	149	
Concours bancaires courants	21		7	14		14
DETTES FINANCIERES	2 662	1 170	883	2 949	1 393	1 556

Les dettes financières auprès des établissements de crédits sont des emprunts à taux fixes dont les échéances sont de 1 à 7 années selon les emprunts. Le groupe n'est pas exposé à des risques de taux.

L'assemblée générale du 5 janvier 2016 a approuvé la mise en place d'une ligne de financement par l'intermédiaire d'OCABSA (obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions). Des bons de souscription d'OCABSA ont été émis gratuitement en faveur d'un bénéficiaire unique, la société YA Global Master SPV LTD, un fonds d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global, LP.

Cette ligne de financement d'un montant maximum de 5.000.000 € résulte de l'émission d'un nombre maximum de 500 OCA émise à l'initiative de Drone Volt France par tranche de 25 OCA de 10.000 € de valeur nominale soit 250.000 €.

Les OCA sont émises au pair soit 10.000 € par OCA. Elles ont une maturité de 12 mois à compter de leur émission. A l'échéance, en cas de non conversion, les OCA font l'objet d'un remboursement. Elles sont rémunérées au taux de 4% par an. Chaque OCA donne droit à un nombre d'actions qui est fonction du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action DRONE VOLT (tel que publié par Bloomberg) sur les dix (10) jours de bourse précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée après application d'une décote de 8%.

Les OCA sont assorties de Bons de souscription d'action (BSA). Le nombre de BSA attachés aux OCA est déterminé lors de chaque émission des OCA en fonction du prix d'exercice. Ce dernier est égal à 115 % du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action DRONE VOLT (tel que publié par Bloomberg) sur les dix (10) jours de bourse précédant la demande d'exercice des Bons d'Emission ayant conduit à l'émission des OCABSA desquelles les BSA sont détachés. Les BSA sont exerçables dans un délai de 36 mois à compter de leur émission.

Au 30 juin 2018, un total de 19 tranches d'OCABSA, soit 475 OCA, ont été émises et 95 n'ont pas été converties au 30 juin 2018. 100 OCABSA ont été émises au cours de la période soit une valeur de 1.000.000 €. 65 OCABSA ont été converties au cours du premier semestre 2018 pour une valeur de 669.033,22 €, intérêts inclus, ce qui a donné lieu à l'émission de 1.089.037 actions soit une augmentation de capital de 32.671,11 euros.

5.10. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges	31/12/2017	Augm.	Diminutions		30/06/2018	Partie non courante	Partie courante
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée			
Provisions pour risques	122			41	81	81	
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	10				10		10
Autres Provisions pour charges							
Provisions pour passif d'impôt différé							
Total	132			41	91	81	10

5.11. Autres passifs courants

Autres passifs courants - En milliers d'euros	Montant brut
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1
Dettes fiscales et sociales	539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	242
Produits constatés d'avance	0
TOTAL ETAT DES DETTES	782

5.12. Impôts différés

IMPÔTS DIFFERES	30/06/2018	31/12/2017	Variation
Impôts différés actifs sur les déficits	2 704	2 310	394
Impôts différés actifs sur les indemnités de départs à la retraite	3	3	0
Impôts différés actifs sur le coût d'acquisition des titres	0	0	0
Impôts différés actifs sur les retraitements	-142	-45	-97
Impôts différés actifs sur les différences temporaires	23	62	-39
Total impôts différés actifs	2 588	2 331	258
Impôts différés passifs sur provisions fiscales	0	0	0
Impôts différés passifs sur les écarts d'évaluation	0	0	0
Impôts différés passifs sur les actifs financés par crédit bail	0	0	0
Total impôts différés passifs	0	0	0

6. Capitaux propres et résultat par action

6.1. Capitaux propres

6.1.1. Composition du capital social

	30/06/2018	31/12/2017
Capital	884.544,33 €	749.501,16 €
Nombre d'actions	29.484.811	24.983.372
Valeur nominale	0,03 €	0,03 €

Au 30 juin 2018, le capital de la Société était composé de 29.484.811 actions de 0,03 euro de valeur nominale chacune.

6.1.2. Répartition du capital social

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Les tableaux présentés ci-après précisent donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires.

Les 29.484.811 actions de 0,03 euro de nominal composant le capital au 30 juin 2018 se répartissent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Droits de vote	%
Dimitri BATSIS	6.179.211	20.96%	9.176.085	27.34%
Jérôme MARSAC	474.488	1.61%	479.827	1.43%
Flottant	22.831.112	77.43%	23.910.620	71.23%
TOTAL	29.484.811	100%	33.566.532	100%

6.1.3. Instruments financiers dilutifs

1. Obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions (OCABSA)

a) OCABSA YA Global Master SPV LTD

A l'occasion de l'Assemblée générale du 5 janvier 2016, les actionnaires ont approuvé une résolution relative à la mise en place de la ligne de financement conclue avec YA Global Master SPV LTD, un fonds d'investissement géré par la société de gestion américaine Yorkville Advisors Global, LP1.

Cet instrument financier est une des raisons expliquant le poids important du flottant au sein du capital de DRONE VOLT.

Cette ligne de financement par émission d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) permettra une levée de fonds potentielle maximum de 5 millions d'euros répartie en 20 tranches d'OCABSA de 250.000 euros chacune.

- Caractéristiques des OCA

Les OCA seront émises au pair, soit 10.000 € par OCA. Elles ont une maturité de 12 mois à compter de leur émission. Arrivées à échéance, les OCA non converties devront être remboursées par l'émetteur. Les OCA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth (anciennement Alternext Paris) et ne seront par conséquent pas cotées.

Les OCA pourront être converties en actions à la demande de leur porteur, à tout moment, selon la parité de conversion déterminée par la formule ci-après : $N = V_n / P$

« N » : nombre d'actions ordinaires nouvelles DRONE VOLT à émettre sur conversion d'une OCA ;

« V_n » : créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA et intérêts correspondants, le cas échéant) ;

« P » :

- pour la première tranche, 90% du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action DRONE VOLT (tel que publié par Bloomberg) sur les dix (10) jours de bourse précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée sans pouvoir cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action ;
- pour les tranches suivantes, 92% du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action DRONE VOLT (tel que publié par Bloomberg) sur les dix (10) jours de bourse précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée, étant précisé que (i) les jours de bourse au cours desquels le porteur d'OCA concerné aura vendu des actions DRONE VOLT seront exclus de

la période de dix (10) jours de bourse susvisée et que (ii) P ne pourra être inférieur à la valeur nominale d'une action DRONE VOLT.

- Principales caractéristiques des BSA

Le nombre de BSA à émettre à l'occasion de l'émission de chaque tranche d'OCABSA sera tel que, multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après), le montant ainsi obtenu soit égal au montant nominal de la tranche, soit 250.000 €.

Les BSA n'ont pas fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth (anciennement Alternext Paris) et ne sont par conséquent pas cotés.

Les BSA pourront être exercés pendant une période de 36 mois à compter de leur émission.

Chaque BSA donnera droit à son porteur de souscrire 1 action nouvelle de la Société (sous réserve d'ajustements éventuels).

Le prix de souscription des actions ordinaires nouvelles sur exercice des BSA sera égal à 115 % du plus bas cours quotidien moyen pondéré par les volumes de l'action DRONE VOLT (tel que publié par Bloomberg) sur les dix (10) jours de bourse précédant (i) la date d'émission des Bons d'Emission pour la première tranche et (ii) la demande d'exercice des Bons d'Emission ayant conduit à l'émission des OCABSA desquelles les BSA sont détachés pour les tranches suivantes, étant précisé que ce prix de souscription ne pourra cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action DRONE VOLT.

Les actions nouvelles émises sur conversion des OCA ou sur exercice des BSA porteront jouissance courante. Elles auront les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires existantes de la Société.

A la date du présent rapport, 16,6 tranches d'OCABSA sur les 20 disponibles ont été converties soit une levée de fonds de plus de 4 millions d'euros répartie sur plus de 2 ans et demi.

4.199.808 BSA associés ont été créés et aucun n'a, à la date du présent rapport, été converti.

b) OCABSA ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES

L'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 27 avril 2018 a conféré au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, aux termes de sa 11^{ème} résolution, une délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires.

Au cours de sa réunion du 4 mai 2018, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées aux termes de la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2018, a approuvé le principe d'une émission

d'OCABSA et a délégué au Président Directeur Général tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission des 10 Tranches d'OCABSA.

- Principales caractéristiques des bons d'émission d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions ("Bons d'Emission")

Les Bons d'Emission sont attribués gratuitement à l'Investisseur.

Chaque tranche émise donnera droit de souscrire à 80 OCA de 10.000 euros de nominal, convertibles en actions ordinaires Drone Volt et 160 000 BSA, 1 BSA donnant droit de souscrire à 1 action ordinaire Drone Volt. Le prix unitaire de souscription d'une OCA est fixé à 9 300 euros et chaque tranche sera souscrite au prix de 744 000 euros. L'émission de l'intégralité des OCA permettrait ainsi à Drone Volt de réaliser une augmentation de capital de 8 millions d'euros.

Les Bons d'Emission, d'une maturité de 60 mois, obligent leur porteur, sur demande de DRONE VOLT à souscrire à une tranche d'OCABSA, à raison de 80 OCA et 160.000 BSA par Bon d'Emission exercé.

Le tirage de chaque nouvelle tranche ne pourra être réalisé qu'à l'issue d'une période de quarante (40) jours de bourse suivant l'émission de la tranche précédente (la « Cool Down Period »). L'Investisseur peut toutefois, à sa discrétion, réduire la durée de chaque Cool Down Period.

A la date du présent rapport, une tranche d'OCABSA a été émise et partiellement convertie²³.

160.000 BSA associés ont été créés et aucun n'a, à la date du présent rapport, été converti.

2. Bons de souscriptions d'action (BSA)

Le 30 juin 2015 le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement à tous ses actionnaires 1 117 000 BSA à raison d'un BSA par action détenue.

Ces BSA ont été inscrits aux négociations sur le Marché Libre d'Euronext (maintenant appelé Euronext Access) le 22 juillet 2015 et transférés sur Alternext Paris (maintenant appelé Euronext Growth) le 31 décembre 2015, code ISIN : FR0012860542.

Ces BSA permettaient de souscrire des à de nouvelles actions ordinaires à raison de 10 BSA pour 1 action nouvelle DRONE VOLT au prix d'exercice de 27 €.

Le 12 janvier 2016, DRONE VOLT a procédé à la division de la valeur nominale de ses actions ordinaires par 10. A la suite de cette opération les caractéristiques des BSA ont été ajustées comme suit :

- Prix d'exercice 2,7 €
- Parité : 10 BSA pour 10 actions
- Période d'exercice : 22 juillet 2020 inclus.

23 Se référer au chapitre II.3 pour les événements post-clôture.

6.2. Résultat net par action

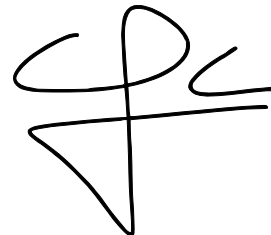
Au 30 juin 2018, le résultat net par action s'élève à -0,0541 euro.

V. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 4 à 8) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Olivier GUALDONI

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

David Dos Santos

Chief Financial Manager

Tel. : + 33 (0)1 80 89 44 44

Mél : contact@dronevolt.com